

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteurs d'actions de la SICAV ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE gérée par la Financière de l'Echiquier. Nous souhaitons vous informer de notre décision d'apporter une modification à la SICAV. La société de gestion a la volonté d'élargir sa gamme « Impact » et pour ce, a décidé de procéder à quelques aménagements du format juridique de la SICAV ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE.

1. L'opération

En effet, à compter du 15 décembre 2020 :

- ♦ la SICAV ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE devient la SICAV ECHIQUIER IMPACT et prend la forme d'une SICAV à compartiments ; cette SICAV réunira tous les OPCVM « Impact », existants ou à venir de la société de gestion
- ♦ ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE est transformé en premier compartiment de la SICAV ECHIQUIER IMPACT.
- ♦ Un second compartiment, ECHIQUIER CLIMATE IMPACT EUROPE, sera lancé le 15 décembre 2020

2. Les modifications entraînées par l'opération

L'opération n'entraîne aucune autre modification pour ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE qui conserve l'ensemble de ses caractéristiques ainsi que ses codes ISIN.

Cette modification n'entraîne aucun frais pour les actionnaires de la SICAV.

- ♦ Le profil de risque

Modification du profil rendement / risque : NON

Augmentation du profil rendement / risque : NON

- ♦ Les frais

Augmentation des frais : NON

3. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller pour toute demande d'information complémentaire concernant cette modification ou plus globalement vos placements financiers.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations.

La Direction Générale de La Financière de l'Echiquier